RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

greta LIMOUSIN

SANTÉ, SOCIAL, SERVICES AUX PERSONNES



Le secret professionnel

OBJECTIFS

- Respecter le secret professionnel dans l'intérêt de la crédibilité de la structure.
- Utiliser une méthodologie commune de transmission des informations dans le respect de la personne et de la législation.

PRÉ-REQUIS / CONDITIONS

- Être un professionnel du secteur de l'aide à la personne intervenant dans une structure médico-sociale ou d'aide à domicile, ou du secteur de la petite enfance

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.

Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Possibilité d'intervenir sur site ou en centre de formation

SANTÉ, SOCIAL, SERVICES AUX PERSONNES

Le secret professionnel

Durée

- 2 jours (14 h)

Validation / Modalités d'évaluation

- Mesure des acquis en fin de formation

Modalités de formation

- Alternance de pédagogies active, participative et guidée
- Apports théoriques
- Etudes de cas / Mises en situation

Modalités de financement

- Financement individuel
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- Parcours thématiques sur devis

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

- Connaitre la définition du secret professionnel / Cadre de l'application du secret professionnel.
- Comprendre les risques du non respect du secret professionnel : incidences psychiques, juridiques.
- Respecter l'éthique, la confidentialité, la personne.
- Maîtriser et diffuser des informations concernant les personnes aidées.
- Définir les modalités de transmission des renseignements au sein des équipes.
- Etre crédible et confiant.
- Connaitre les personnes tenues au secret.
- Appréhender la rumeur : fonctionnement, débordements.
- Mettre en place une méthodologie commune.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Les délais d'accès à la formation sont variables selon les dates de session, nous consulter